



Compteur et tableau électrique

Par **Philippe Le Fustec8**, le **21/02/2018** à **19:23**

Bonjour,

Je suis locataire d'un appartement qui est dans une maison qui a été divisée en deux. Mon compteur électrique ainsi que le disjoncteur et le tableau à fusibles sont dans un local qui est loué avec son appartement à mon voisin, je n'y ai donc pas accès.

J'ai demandé à mon propriétaire une clé de ce local qui possède sa propre porte d'entrée donnant vers l'extérieur.

Mon voisin envisage (avec l'accord du propriétaire) de faire une chambre dans ce local (qui possède aussi une porte donnant dans son appartement).

Mon voisin me propose de me faire une copie de la clé de chez lui.

Je refuse cette proposition car je ne le connais pas et je ne veux pas assumer la responsabilité d'avoir la clé de chez lui.

De plus, si mon disjoncteur se déclenche en pleine nuit, je ne me vois pas rentrer chez mes voisins (qui ont droit à leur intimité) et dans la pièce où se trouve le tableau ou un enfant dormira!

Je voudrait savoir si il existe un texte ou une loi que je pourrais faire suivre à mon propriétaire, soit pour qu'il fasse de ce local un lieu commun, donc dans ce cas ne pas en faire une chambre, soit pour qu'il fasse installer le tableau électrique et le disjoncteur dans ma partie locative.

Je vous remercie par avance pour votre aide.